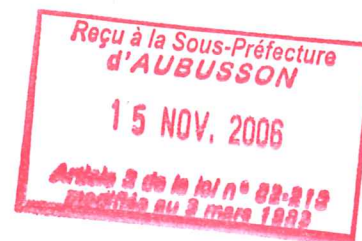




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice : 10
Présents : 10
Votants : 10



L'an deux mil six

Le : neuf novembre

Le conseil municipal de la commune de SAINT-CHABRAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr MORANCAIS Patrice, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 novembre 2006

PRESENTS : P. MORANCAIS – M. DERBOULLES – C LHUISSIER -

P. DUCOURTHIAL – M.CHARLES - A. AUCORDONNIER – G. BONNEAUD –

A. BOTTET- M. BOUDARD - A. DEBELLUT

EXCUSE : néant

ABSENT : Néant

ONT RECU PROCURATION :

Monsieur DUCOURTHIAL Philippe a été élu secrétaire de séance.

MOTION POUR LA DESSERTE FERROVIAIRE DU LIMOUSIN

Monsieur le Président donne lecture du courrier de l'association des Maires et Adjointes de la Creuse concernant une motion pour la desserte ferroviaire du département de la Creuse.

Après discussion et à l'unanimité, le conseil municipal adopte la présente motion à savoir :

-Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- La modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- L'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Certifié exécutoire le
Reçu en Sous-Préfecture

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois
et an que dessus

Au registre sont les signatures,

Affiché le :

POUR COPIE CONFORME :

Le Maire,

P. MORANCAIS